

COMPTE RENDU -REUNION DU 06 NOVEMBRE 2014

Le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni le 6 novembre 2014 à 20h00, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Guy PÉMARTIN

Monsieur le Maire adresse les condoléances de l'assemblée à la famille de Sandra GAHAT et d'Audrey PEAN.

Le compte rendu de la séance du 28 août appelle une observation de la part de Mr PARENT. Sa remarque quant à « l'intervention partisane et personnelle d'un membre de la commission aménagement » a été mal retranscrite. Ce qu'il reproche « *c'est le déroulement de la réunion du fait que la problématique du lotissement Arriou de l'Ous ait été exposée à la commission non pas par un élu de la commune avec le regard de la collectivité (où de la nouvelle municipalité) mais par un membre de la commission qui en effet avait un regard très partisan sur le sujet . De fait, la présentation du sujet était très subjective et très clivante (contre l'ancienne municipalité et l'ancien maire en particulier), ne permettant pas aux membres de la commission non avertis d'avoir une vision plus objective de la situation* ». Quant à l'intervention du membre non élu, chacun a le droit de s'exprimer et il ne la remet pas en cause. Ce qu'il regrette, c'est que l'ancienne municipalité ait été prise pour cible et qu'en ce qui concerne les « torts partagés dans cette affaire », il souhaiterait qu'on lui indique quels sont les torts de la collectivité dans ce dossier.

André DOMERCQ, excusé, a donné procuration à Sylvie DULUCQ

1^{ER} POINT : URBANISME

A – Révision PLU

Le point est fait sur l'avancée de ce dossier :

- 1- Une première réunion avec les communes concernées par la révision du PLU a eu lieu à la CCLO le 29 septembre. Le bureau d'étude s'est présenté et a fixé le calendrier de la procédure
- 2- Le 24 octobre c'est une première séance de travail qui a réuni les élus de la commission Aménagement du Territoire, le Maire et Adjointes et le secrétariat.

Le travail essentiel du 1^{er} trimestre sera l'élaboration du projet d'Aménagement du territoire : PADD

Le « Porter à Connaissance du Préfet a été reçu (ensemble des éléments et contraintes à prendre en compte pour l'élaboration du PLU).

Le calendrier :

Le 12 décembre, les agriculteurs le matin et les acteurs économiques l'après midi seront conviés à une ½ journée thématique

- ↓ En janvier : présentation du diagnostic
- ↓ Février à avril : travail sur le PADD avec débat en mai
- ↓ Juin : 1^{ère} réunion publique

Les espaces constructibles seront sans aucun doute revus à la baisse. Les zones constructibles existantes ne sont pas un argument pour construire le document d'urbanisme. La réflexion des élus devra s'articuler autour de l'avenir souhaité pour Baigts en matière d'évolution de la population. Ce document d'urbanisme est avant tout un choix politique.

B - Plan local d'urbanisme intercommunal :

Une réunion de présentation a eu lieu le 3 novembre à la CCLO. A première vue, ce ne serait pas une volonté essentielle des élus de se lancer rapidement. Mais cette démarche engagée un peu sous la contrainte devra être abordée à un moment ou à un autre et devra faire l'objet d'une grande concertation.

C - CLOTURES ET RAVALEMENTS DE FACADE.

Le service Urbanisme de la CCLO qui va prochainement instruire les demandes d'urbanisme aimerait avoir un avis clair sur les constructions de clôture et les ravalements de façade.

Le conseil municipal, appelé à se positionner, décide de soumettre à déclaration préalable :

- ↓ Les édifications de clôture
- ↓ Les ravalements de façade (modification de couleur également)

2^{ème} POINT : AFFAIRES SCOLAIRES

A - Point sur la rentrée scolaire

La directrice annoncée n'a pas pris sa fonction. C'est une enseignante remplaçante qui a été nommée, laissant à Mme ESCUDÉ le soin d'assumer la fonction de direction.

La commune a du faire face à un petit peu de chantage de la part du corps enseignant qui souhaitait la mise à disposition de personnel communal pour les seconder. Or toute l'assemblée s'accorde à dire que ce n'est pas à la collectivité de pallier aux carences de l'éducation nationale.

Du temps a été dégagé sur le travail de l'agent chargé de l'animation qui peut ainsi venir en aide à l'enseignante chargée du groupe le plus nombreux (1h par jour).

B - RYTHMES SCOLAIRES

Un point est fait sur cette première expérience : le taux de fréquentation a été de 80 % pour le premier cycle. Pour la période en cours, le taux est de 85 %. Ce seront les mêmes activités qui seront proposées mais les enfants changeront d'atelier.

En vue de la préparation de la rentrée de janvier 2015 des intervenants ont été sollicités :

- ↓ La fédération départementale des chasseurs pour une initiation à la faune et à la flore- Coût 180 € pour 6 séances. (un vote contre : Manu PARENT).
- ↓ Association Cultura de Noste pour une initiation à l'occitan (atelier à confirmer)

La commune a touché le 1^{er} acompte du fonds d'amorçage représentant un tiers de la participation : 1 366.67 €.

C -PROJET DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale s'est exprimée sur le Journal l'Echo Béarnais sur les projets de regroupement pédagogique suite à une fermeture de classe à ST BOES il y a un an

L'échange qui a eu lieu avec les élus de St Boès se prolongera par une rencontre avec le corps enseignant, ce pour anticiper sur une probable fermeture d'école chez nos voisins, le regroupement St Boes/Bonnut étant fortement compromis.

3^{ème} POINT : CONTRAT TERRITORIAL et COORDONNATEUR DE LA MAISON DU DEPARTEMENT

Une rencontre a eu lieu avec le référent du Conseil Général pour évoquer le projet de rénovation de l'école. Un avenant au contrat territorial sera signé.

Le dossier d'aménagement du logement de l'ancienne poste est reporté pour donner la priorité aux travaux à l'école. Il y aura d'ailleurs une réflexion sur la destination future de ces locaux.

4^{ème} POINT : FINANCES

1- DECISIONS MODIFICATIVES

Une décision modificative est prise pour un transfert de crédits :

673 « titres annulés sur exercice antérieur » : - 7 100 €

6542 « créances éteintes » : + 7 100 €

Ceci pour tenir compte de l'annulation de dette suite à la liquidation judiciaire CAIXERHINO.

2- TAXE D'AMENAGEMENT

La commune avait fixé la taxe d'aménagement à 2.50 % en 2011. L'assemblée maintient ce taux et ne souhaite pas appliquer les nouvelles exonérations facultatives.

5^{ème} POINT : ASSAINISSEMENT

Contrôle des assainissements individuels à l'occasion d'une vente : suite au souhait de l'ancien prestataire de mettre fin au contrat, une convention est signée avec le Syndicat des 3 cantons pour cette mission. Le syndicat facture 200 € qui seront refacturés au propriétaire.

Transfert de compétence assainissement au syndicat des 3 cantons : L'historique des rapports entre la commune de Baigts et cette collectivité est fait. Une première délibération sollicitant l'adhésion avait été prise en 2011 et acceptée par le syndicat des 3 cantons mais elle n'avait jamais été concrétisée. Le Syndicat avait pour sa part délibéré dans ce sens L'assemblée,

- ↓ à la majorité (deux abstentions) pour l'assainissement collectif
- ↓ à l'unanimité pour l'assainissement non collectif

décide d'adhérer au syndicat des 3 cantons à compter du 1^{er} janvier, pour la compétence assainissement collectif et non collectif.

Cela se traduira inévitablement par une augmentation progressive de la redevance de l'assainissement collectif.

Les habitants de maison disposant d'un assainissement individuel seront soumis à un contrôle de leurs installations très prochainement en contrepartie d'une redevance.

A noter que la collectivité pourra intervenir en qualité de prestataire contre rémunération pour la tonte des terrains de la lagune.

Rapport annuel du service assainissement collectif 2013: il est approuvé à l'unanimité

Schéma assainissement : le bureau d'étude a déjà commencé à travailler sur ce dossier

6^{ème} POINT : PERSONNEL

Convention d'adhésion pour la prestation Santé au Travail. : Il s'agit d'accepter la convention médecine et santé au travail à compter du 1^{er} janvier 2015. Accepté à l'unanimité.

MUTATION PERSONNEL :

1 - Transfert de compétence à la CCLO : les élus des communes de l'ancienne CCO (sauf Orthez) se sont réunis afin d'évaluer leurs besoins en personnel suite au transfert de la compétence espaces verts. Une nouvelle réunion est prévue le 12 novembre. Christian LESCLAUZE quitterait BAIGTS pour la commune de Castétis (à temps complet) ; BAIGTS conservant un agent à temps complet qui pourrait être mis à disposition de communes voisines.

2- Personnel administratif : Audrey PEAN a donné sa démission pour la fin de l'année. Il sera procédé à un recrutement pour 17.50 heures hebdomadaires avec un contrat à durée déterminée dans un premier temps, afin d'évaluer réellement les besoins.

7^{ème} POINT : SYNDICAT ENERGIE

1 - Modification des statuts : ce projet de modification des statuts est accepté

2 – Reversement de la TCCFE

La commune demande le reversement de la Taxe sur la consommation finale sur l'électricité

8^{ème} POINT : Gaz de France – convention installation et hébergement de télérelevé en hauteur

Afin de promouvoir l'installation de systèmes de télérelevés en hauteur, une convention sera signée avec GrDF. Il s'agit pour le moment d'une convention de principe. En cas de choix d'un site communal, un contrat sera signé avec la collectivité.

9 – POINTS COMPLÉMENTAIRES

Régularisation emprises voirie

Il sera proposé un prix d'achat minima pour la régularisation d'emprises voirie concernant des terrains toujours propriété de Jean Claude BOURDIEU, décédé. Un avis a été demandé au service des Domaines.

Modification prix vente terrain crèche : la délibération prise en 2013 est modifiée afin d'être en conformité avec celle de la CCLO. Notre document spécifiait une cession à titre gratuit alors que celui de la CCLO mentionnait « l'euro symbolique ».

10^{ème} POINT : POINT SUR DOSSIERS EN COURS

1 -ACHAT LICENCE : la signature de l'acte est toujours en suspens, une formalité n'ayant pas été remplie.

2 - FRAIS clôture mitoyenne : le règlement a été effectué.

11^{ème} POINT : DIVERS

1 - Adhésions volontaires au Centre de Gestion : il n'y a pas d'objection à l'adhésion :

- ↓ du syndicat mixte des Gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents
- ↓ du syndicat mixte de l'UHABIA (BIDART)

2 – CEREMONIE 11 novembre. Elle aura lieu à 9h45.

3 – EPICERIE : Le meuble tabac a été mis en place.

5 – INTERCOMMUNALITE

- ↓ Collecte sélective verre : un site complémentaire avait été proposé par la CCLO mais il n'y aura pas de modification.
- ↓ Crèche : le personnel a été recruté sans l'avis du Maire (3 habitent la commune).
 - 3 ½ postes d'auxiliaire de puériculture
 - ½ poste direction
 - 1 poste CAP Petite Enfance
 - 1 poste agent entretien

Une visite de la crèche par les élus est prévue.

6 – TRAVAUX RD 415

Les travaux se déroulent avec de très bonnes relations avec les responsables du chantier. On peut regretter l'intervention indélicate de certains riverains.

7- BULLETIN MUNICIPAL

Il est en cours d'élaboration

8- UTILISATION DES SALLES

Une réunion a été organisée en mairie afin de signer les conventions d'utilisation.

L'élaboration du planning d'utilisation des salles a occasionné quelques tensions entre associations.

9 – SALLE DES SPORTS

Quelques infiltrations ont été constatées et réparées par l'entreprise.

Séance levée à 22h45

Le Maire

